

Favoriser la compétitivité des entreprises

De l'installation à la transmission, nos conseillers vous accompagnent sur les aspects réglementaires, économiques et administratifs et vous permettent d'exercer votre profession dans les meilleures conditions.

Accéder à des informations techniques

La Chambre d'agriculture propose des réunions techniques, des rencontres bout de champ, des résultats d'essais, des démonstrations de matériel. Ces temps d'échanges vous permettent de garder une longueur d'avance avec les résultats des dernières innovations réalisées en Dordogne et en Nouvelle-Aquitaine.

Développer vos savoir-faire grâce aux formations

Les formations vous permettent de développer vos savoir-faire tout au long de la vie de votre entreprise. Partenaire de votre exploitation, la Chambre d'agriculture vous propose localement un accompagnement collectif à travers l'organisation de formations dans divers domaines : stratégie et gestion d'entreprise, réglementation, productions animales et végétales, environnement, agriculture biologique, développement local, bâtiments, énergie, circuits courts...

La Chambre d'agriculture de Dordogne est agréée par le ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques (n° d'agrément : IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA).



www.dordogne.chambre-agriculture.fr



Antenne Périgord Noir

www.dordogne.chambre-agriculture.fr

Antenne Périgord Noir

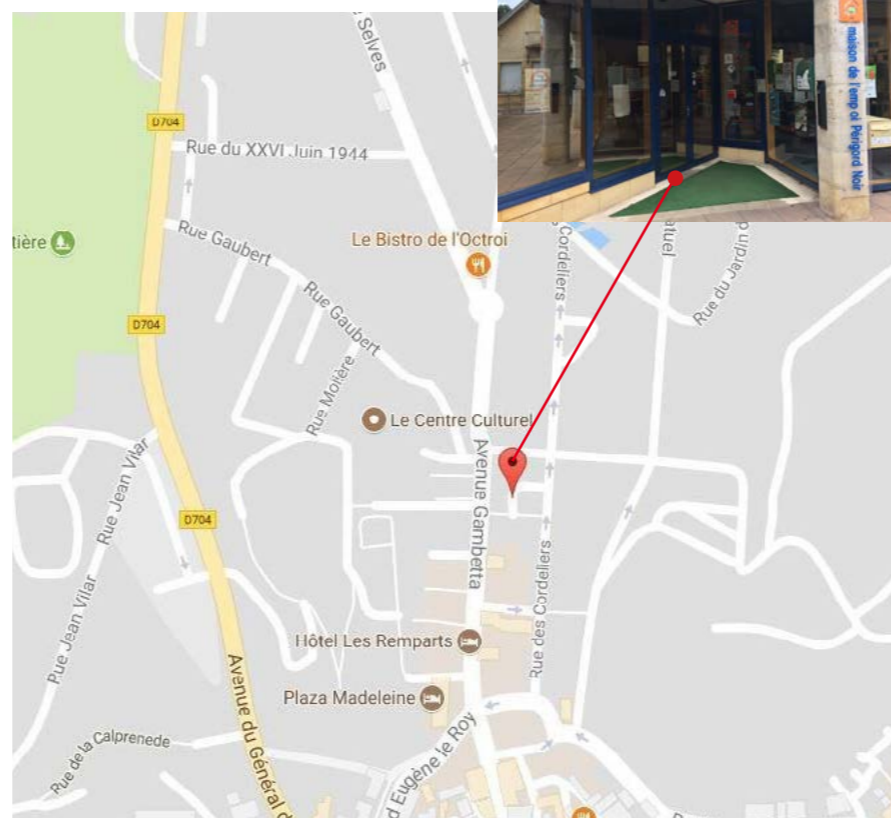
Place Marc Busson
24200 SARLAT
Tél. 05 53 28 60 80
antenne.pn@dordogne.chambagri.fr

Siège de la Chambre d'agriculture

Pôle Interconsulaire (PIC)
295 boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX-CHAMIERIS
Adresse postale
CS 10250 - 24060 PÉRIGUEUX CEDEX 9
Tél. 05 53 35 88 88
accueil@dordogne.chambagri.fr

> **Ouverture** au public
9 h - 12 h // 13 h 30 - 17 h
du lundi au vendredi

Plan d'accès de l'antenne Périgord Noir



Vous satisfaire, notre priorité !



- > **l'écoute**
proche pour mieux vous comprendre
- > **la réactivité**
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- > **l'efficacité**
des prestations pertinentes au bon moment
- > **l'expertise**
une large palette de compétences
- > **la clarté des informations**
pour une relation en toute confiance
- > **l'éthique**
des valeurs pour le respect de vos intérêts



SUP.COM.DOC39_21/02/2019

Réalisation et conception Chambre d'agriculture Dordogne

➤ Développer les projets de territoire

Terre propice à la polyculture, le Périgord Noir compte 2629 exploitations agricoles* (RCA 2010 – Données cantonales 2010 – hors pacages collectifs) et bénéficie d'un paysage constitué de productions agricoles très diversifiées : tabac, maïs, cultures fruitières et légumières, noyers, châtaignes, volailles maigres et volailles grasses, moutons, bovins viande et bovins lait, veaux de boucherie, cèpes, pisciculture, vigne.... La forêt occupe également une place importante et l'attractivité touristique du Sarladais a permis de développer le tourisme à la ferme et la vente directe.

Proche du terrain

Les conseillers de la Chambre d'agriculture interviennent sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'émergence des projets territoriaux adaptés aux besoins et aux attentes des agriculteurs.

La force d'un réseau

La Chambre d'agriculture et les organisations professionnelles agricoles locales et départementales constituent un véritable réseau agricole opérationnel et participent ainsi au maillage du territoire.

Fédérer autour de projets agricoles et ruraux

La Chambre d'agriculture et les CrDA (Création de Dynamique Agricole), associations locales destinées à favoriser le développement agricole économique et rural sur les territoires, jouent un rôle fédérateur entre les différentes organisations professionnelles agricoles et les collectivités locales.

Trois animatrices territoriales se partagent le département et, en lien avec les présidents de CrDA et les CrDA, assurent le maintien et le développement de l'agriculture sur le territoire en favorisant la mise en œuvre d'actions.

Les Forums ouverts ont permis d'identifier les besoins des agriculteurs sur le territoire. Sur cette base, un programme d'actions a été élaboré : communiquer, promouvoir et recréer du lien, favoriser l'installation, accroître la compétitivité des exploitations, informer autour de l'environnement et des déchets et faire évoluer les pratiques des agriculteurs.



La Chambre d'agriculture participe également, pour l'accompagnement d'actions agricoles territoriales, à la mobilisation de fonds de l'Europe, du Conseil régional d'Aquitaine, du Conseil départemental de la Dordogne et d'autres partenaires comme l'Agence de l'Eau, FranceAgriMer, l'Institut de l'Élevage.

* : RA 2010

➤ Etre à l'écoute de vos besoins

Notre équipe pluridisciplinaire de conseillers se déplace sur le territoire pour vous proposer un accompagnement technique personnalisé.

Nous nous appuyons sur notre expertise, notre écoute et notre réactivité pour vous apporter des solutions adaptées à vos besoins et vous aider à concrétiser vos projets.



Julien MICHAU
Responsable d'antenne



François HIRISSOU
Chargé de mission
agronomie, vie des sols



Fabienne GAREYTE
Assistante d'antenne



Rebecca POMARES
Conseillère d'entreprise
Installation



Bernadette BOISVERT
Chargée de mission
développement local et
environnement



Annick SECRESTAT
Conseillère agricole,
agrotourisme, PAC, PPF,
Mes P@rcelles



Alexis CORNUEZ
Conseiller d'entreprise
Transmission



Nathalie SEEGERS
Mycosylviculture
Transmission, PAC



Zone d'intervention de
l'antenne Périgord Noir

Également au siège (Coulounieix-Chamiers)

Département compétitivité des entreprises : 05 53 35 88 92.

Formation des actifs agricoles, transmission et installation, outils aux exploitants pour mieux appréhender le développement et l'avenir de leur exploitation et accompagnement des exploitations en matière d'obligations administratives et réglementaires (PAC, Apprentissage, juridique, CFE).

Département Elevage : 05 53 45 47 50.

Références et veille technique, accompagnement des projets bâtiments et réalisation des dossiers de demandes d'aide PCAE/AREA, animation des filières élevage (veille prospective, dossiers régionaux, plans départementaux...), expérimentation/démonstration sur le site de Glane (palmipèdes, ovins, fourrages, agroforesterie), formation des actifs agricoles, conseil individuel.

Département Productions végétales : 05 53 45 19 00.

Productions végétales, agronomie, agrométéorologie, forêt, machinisme, outils d'aide à la gestion de l'irrigation et accompagnement des agriculteurs pour les démarches Ecophyto et Biodiversité.

Département Dynamiques environnementales et foncières et relation avec les collectivités : 05 53 45 47 85.

Foncier, aménagement du territoire, urbanisme, qualité de l'eau, agriculture biologique, zonages, énergie et accompagnement des agriculteurs et des collectivités sur les études réglementaires et environnementales.



Animatrice territoriale
Nathalie SEEGERS
Tél. : 06 88 76 90 06